



**PROCES VERBAL BUREAU FEDERAL
FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL
Le 5 mai 2022 à 19h00 en téléconférence**

Membres ayant participé à la réunion : Christelle BONAVIDA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Damien GUIONIE, Fouzia SAIDI, Jean-Marie MEURANT, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET.

Membres invités : Stephen LESFARGUES, François COLLET.

À 19h15, il est constaté la présence de 7 membres, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer.

I. Vie Fédérale

Contestation du 091016 - LISSES CRICKET CLUB

Le Bureau Fédéral juge la contestation de Lisses recevable, l'article 5 du compte rendu du 5 avril 2022 de la CNSC n'étant pas conforme aux règlements fédéraux en vigueur.

Au vu des éléments fournis et suivant l'avis de la CFJR, le Bureau Fédéral suspend sa décision à la réception de la feuille du match contesté.

Par conséquent, l'amende ainsi que le retrait de point au championnat émis par France Cricket sont suspendues en attendant la décision du Bureau Fédéral sur ce sujet.

II. Commissions

CFS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CFS :

-FFBS_CFS_softball_PV12-2022_27-04-2022

CFSS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CFSS :

- CFSS_2022B07

CNAB

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CNAB :

- Bulletin CNAB 2022B11 du 04.05.2022

- PV 02_2022 CNAB du 27.04.2022

Le Bureau Fédéral donne son accord de principe aux changements règlementaires proposé par la CNAB concernant une provision d'arbitrage pour le championnat de division 2.

Le Bureau Fédéral approuve comme nouveau membre de la CNAB François-Xavier Chaffois en son sein.

CNAS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CNAS :

- Bulletin CNAS N° 2022S09 du 4 mai 2022_v1.3

CFJ

Le Bureau Fédéral valide la proposition de la CFJ pour le choix des dates le 1^{er} et 2 octobre 2022 comme date pour les plateaux Nord et Sud des opens de France 9U et lance l'appel à candidature pour ces évènements.

III. Comité Directeur

Le prochain Comité Directeur, se réunira par visioconférence au mois de juin 2022.

Ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Approbations des P.V.
- Commissions
- D.T.N.
- Demandes
- Vie Fédérale
- COVID-19
- Divers

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h35.
De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire Général.

Thierry RAPHET
Président

Damien GUIONIE
Secrétaire Général